Image not found or type unknown

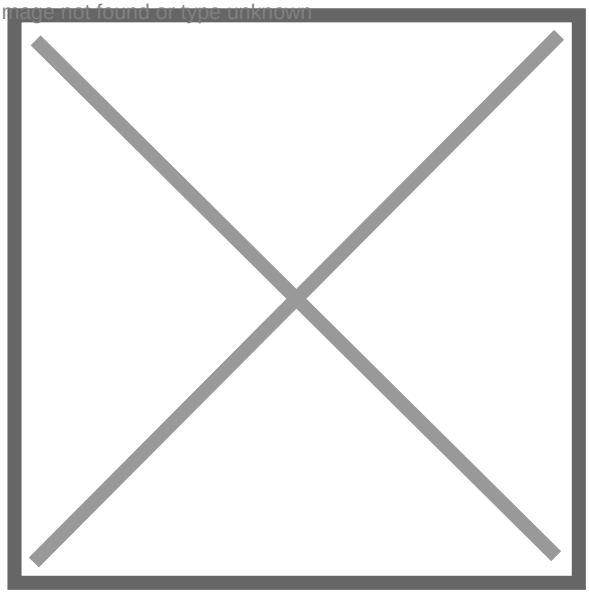

Parking prive avec accée sur badge

Par **gwadia**, le **17/02/2011** à **16:18**

Bonjour,

le parking de l'immeuble au je suis locataire d'un logement , n'est accesible que par badge pour lequel un contrat donnant acces a ete signé pour un abonnement annuel de 30 euros.
il s'avere que ce parking est muni d'un detecteur de capacité, c'est a dire que l'orsque que le parking a atteind sa capacité maximun la borne d'accés le signale par un voyant lumineux rouge fixe; ainsi un voyant lumineux vert fixe indique biensur qu'il reste des places diponibles.
donc l'orsque le voyant est rouge, l'accés au parking est fermé, la grille ne s'ouvre pas !
mon probleme est qu'a plusieurs reprise la borne affichait un voyant lumineux vert, donc passant mon badge sur la borne , la portail s'ouvrait, arrivée sur le parking aucunes places n'etaient disponibles;
je suppose sans porter d'accusation que des proprietaires ou locataires font entrer 2 véhicules sur un seul badge, ce qui expliquerai que le parking soit plein alors que la borne indique qu'il reste des places.
voyant qu'il ny a plus de place je me gare sur le coté du trottoire (toujours a l'interieur du parking).
voila que je recois chez moi un courrier avec accusé de reception m'informant que mon véhicule a été pris en photo (photo prise de nuit) garé en dehors d'un emplacement délimitéet que mon accés pourra m'etre retiré sans indemnisation a la prochaine infraction.
Etant rentrée légalement sur ce parking avec mon badge et ne niant pas mon mauvais stationnement , j'aimerai savoir qu'elle est mon recours sachant que je suis toujours entrer sur ce parking par le biais de mon badge alors que la borne indiquais un voyant lumineux vert fixe.
je ne comprend pas l'interet d'avoir mis en place un tel dispositif sachant que des personnes en fraude l'accés et que le bailleur a eventuellement la posibilité de faire la chasse au fraudeur puisque qu'il n'est alloué qu'un bage par voiture et par propriétaire/locataire (une seule et meme personne possédant 2 véhicules, ne peut faire entrer qu'un seule de ces vehicule sur ce parking).

esperant avoir été le plus claire que possible, jespere que vous pourrez m'apporter une reponse.

Par **kelo**, le **26/02/2011** à **00:03**

Vous ne risquez rien. Faire enlever un véhicule garé sur des parties privatives (parking d'un immeuble, un champs etc...) est très difficile et demande plusieurs jours. Et on ne peut vous priver du droit d'accès arbitrairement.

Vous vous adaptez au manque de civisme des autres voilà tout.

Envoyez un courrier à votre bailleur ou syndic pour lui indiquer le dysfonctionnement lumière verte / plus de place afin qu'une circulaire rappelle à chacun le dispositif et son droit.

Au delà du badge, chaque occupant devrait avoir 1 macaron pour occuper 1 place, ce serait plus facile de trouver l'intrus. Celui en faute est surtout celui dont la voiture passe sans badge ...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés